

Commission permanente
(vendredi 20 février, 9h00 – 12h00)

Intervention pour M. Michel VOISIN,
Représentant spécial de l'AP-OSCE pour l'Afghanistan

Monsieur le Président, mes chers collègues,

En raison de la situation difficile que connaît l'Afghanistan, il m'est toujours impossible, pour des raisons de sécurité évidentes, de me rendre sur place pour exercer pleinement mon mandat de Représentant spécial pour ce pays.

Afin de pouvoir continuer à vous rendre compte de l'état de ce pays, j'ai décidé de me rendre dans un pays voisin, frontalier, avec lequel l'Afghanistan a des liens privilégiés. C'est ainsi que je me suis rendu au Turkménistan avec M. Thierry Mariani : lui pour exercer son mandat de Représentant spécial pour l'Asie centrale et moi en tant que Représentant spécial pour l'Afghanistan.

J'ai concentré mes observations et mes questionnements sur ce que le Turkménistan et l'Afghanistan ont en commun : une frontière de 744 kilomètres.

C'est le long de cette zone de contact, un peu plus grande que la frontière séparant la France de l'Espagne, que se portent de nombreux efforts, tant de la part des pays de la région que du monde entier.

En effet, il est acquis que tant pour la sécurité du Turkménistan que pour celle de toute la région, les zones de frontières doivent être particulièrement surveillées. Elles constituent, certes, un barrage au terrorisme mais doivent également empêcher l'acheminement des fléaux de tout genre : drogue ou armes par exemple.

Toutefois, pour des raisons historiques et géographiques bien connues, les frontières de l'Afghanistan n'étaient ni protégées ni parfois clairement définies.

Il a dès lors fallu tout l'effort de la communauté internationale, et particulièrement de l'OSCE, pour établir un programme d'envergure destiné à définir et sécuriser ces zones.

C'est ainsi que le Centre OSCE d'Ashgabat-qui va d'ailleurs souffler ses 15 bougies dans 2 semaines- a entrepris un vaste programme de « gestion des frontières » en 2 phases : la première, théorique et managériale, destinée à 23 commandants de garde-frontières et la deuxième, devant se dérouler au premier semestre de cette année, plus technique, destinée aux gardes-frontières eux-mêmes.

Ces formations, menées en collaboration avec le Centre de diplomatie préventive en Asie centrale et l'école des gardes-frontières de Douchanbé, visent à transmettre les bonnes pratiques de contrôle et de sécurité et ainsi, progressivement, autonomiser l'Afghanistan sur ce domaine.

Ce programme revêt une importance accrue dans la mesure où, comme vous le savez, les troupes internationales ont quitté le territoire afghan depuis le 1^{er} janvier dernier.

La nouvelle mission internationale de l'Alliance atlantique intitulée "Resolute Support" poursuit le même objectif.

Comptant 12.000 militaires, essentiellement américains et géorgiens, elle a pris le relai des troupes militaires mais, contrairement à la présence antérieure, celle-ci se veut être une mission de suivi, de formation et d'assistance aux forces de sécurité afghane. Elle est prévue pour une durée initiale d'un an avec possibilité de réduction graduelle.

L'importance de l'opium dans l'économie afghane demeure préoccupante. Si le trafic de drogue ne semble pas emprunter la frontière avec le Turkménistan, il demeure un problème pour d'autres pays voisins comme le Tadjikistan ou le Kirghizistan. La drogue n'est qu'un problème parmi d'autres qui grèvent la reconstruction et le développement du pays : la corruption, l'établissement d'un État de droit, les capacités des forces de sécurité afghanes en sont d'autres et ont été d'ailleurs mis en évidence dans le rapport de l'inspecteur général américain chargé du dossier reconstruction.

Force est malheureusement de constater l'absence de solution politique à court terme, même si les négociations interafghanes se poursuivent.

Ainsi, il me paraît assez vain de maintenir, pour l'instant, nos efforts et nos crédits sur ce pays même s'il est frontalier des pays d'Asie centrale membres de notre Assemblée. Cette considération de voisinage ne peut suffire à justifier notre intervention. En effet, poussée à l'extrême, elle pourrait par exemple nous conduire à examiner la situation de la Chine, voisine de la Russie et de la Mongolie, membres de notre Assemblée.

Je plaisante évidemment. Toutefois, je suis sérieux lorsque j'indique qu'il serait certainement plus efficace de nous concentrer sur d'autres zones de l'espace OSCE dans lesquelles notre analyse et notre expérience pourraient être plus efficaces. Je pense à la Méditerranée par exemple et nos débats lors du forum méditerranéen de mercredi l'ont particulièrement mis en exergue.

Voilà, M. le Président, mes chers collègues, ce dont je souhaitais vous faire part.

Je vous remercie pour votre attention.